



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 55766

Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le statut et la rémunération des aides à domicile. Alors que cette profession est de plus en plus sollicitée et qu'elle joue bien souvent, dans le milieu rural le rôle d'auxiliaire de vie auprès des personnes âgées, les aides à domicile ne bénéficient ni d'un statut ni d'une rémunération à la hauteur du travail accompli jour après jour. En conséquence il lui demande les mesures quelle compte prendre afin de les doter d'un véritable statut.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Leroy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55766

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7265